

Zeitschrift: Schweizerisches Handelsamtsblatt = Feuille officielle suisse du commerce = Foglio ufficiale svizzero di commercio
Herausgeber: Staatssekretariat für Wirtschaft
Band: 21 (1903)
Heft: 19

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Abonnements:

Schweiz: Jährlich Fr. 6.
2^{tes} Semester . . . 3.
Ansland: Zuschlag des Porto.
Es kann nur bei der Post
abonnirt werden.

Abonnements:

Suisse: un an . . . fr. 6.
2^e semestre . . . 3.
Etranger: Plus frais de port.
On s'abonne exclusivement
aux offices postaux.

Schweizerisches Handelsamtsblatt

Preis einzelner Nummern 10 Cts.

Prix du numéro 10 cts.

Feuille officielle suisse du commerce — Foglio ufficiale svizzero di commercio

Erscheint 1—2 mal täglich, ausgenommen Sonn- und Feiertage.	Redaktion und Administration im Eidgenössischen Handelsdepartement.	Rédaction et Administration au Département fédéral du commerce.	Paraît 1 à 2 fois par jour, les dimanches et jours de fêtes exceptés.
Annoncen-Pacht: Rudolf Mosse, Zürich, Bern etc. Insertionspreis: 25 Cts. die viergespaltene Borgiszeile (für das Ausland 35 Cts.).		Régie des annonces: Rodolphe Mosse, Zurich, Berne, etc. Prix d'insertion: 25 cts. la ligne d'un quart de page (pour l'étranger 35 cts.).	

Inhalt — Sommaire

Handelsregister. — Register du commerce. — Ein- und Ausfuhr der wichtigsten Waren im Oktober-November 1902/1901. — Importation et exportation des principales marchandises pendant les mois d'Octobre-Novembre 1902/1901.

Planches, domicilié à Territet; secrétaire: Théophile Rau, domicilié à Aigle. Le président et le secrétaire signent conjointement au nom de la société.

Amthlicher Teil — Partie officielle

Handelsregister. — Register du commerce. — Registro di commercio.

I. Hauptregister. — I. Register principal. — I. Registro principale.

St. Gallen — St-Gall — San Gall

1903. 14. Januar. Die Firma Johann Scherrer, Gasthaus zur Linde & Metzgerei in Wil (S. H. A. B. Nr. 145 vom 28. April 1899, pag. 583) ist infolge Verkaufes erloschen.

Inhaber der Firma Jean Steiger-Volkart in Wil ist Jean Steiger, von Flawil, in Wil. Wirtschaft, Metzgerei und Gasthaus. Grabenstrasse Nr. 261.

14. Januar. Die Käserei-Gesellschaft Weiern, mit Sitz daselbst, Gde. Zuzwil (S. H. A. B. Nr. 34 vom 30. Januar 1902, pag. 133) hat am 9. März 1902 an Stelle von Eduard Bitschnau Johann Trunz, von Niederhelfenswil, in Weiern, als Präsident gewählt.

14. Januar. Inhaber der Firma Fried. Messmer in St. Gallen ist Friedrich Messmer, von Au, in St. Gallen. Massgeschäft und Konfektion. Löwen-gasse 8.

14. Januar. Ernst Neuweiler, von Oberhofen, und Emil Strässle, von Bütschwil, beide in Bütschwil, haben unter der Firma Neuweiler & Strässle in Bütschwil, eine Kollektivgesellschaft eingegangen, welche am 20. September 1902 ihren Anfang nahm. Schiffstickererei. Im Dorf.

14. Januar. Inhaber der Firma W^{ve} Müller-Lüchinger in St. Gallen ist Witwe Marie Elisabeth Müller-Lüchinger, von Roggwil (Thurgau), in St. Gallen. Holz- und Kohlenhandlung. Ilgenstrasse 17.

14. Januar. Der Inhaber der Firma J. J. Sonderregger in St. Gallen (S. H. A. B. vom 20. April 1883, pag. 448) meldet als Natur des Geschäftes an: Buchdruckerei und Verlagsbuchhandlung. Büschenstrasse 47/49.

14. Januar. Am 1. Dezember 1902 hat die Generalversammlung des Vereins unter dem Namen Kaufm. Corporation, mit Sitz in St. Gallen (S. H. A. B. vom 16. Februar 1883, pag. 153), an Stelle des zurückgetretenen Mitgliedes des Direktoriums P. Kirchofer-Gruber, dessen Unterschrift gelöscht wird, Max Hoffmann, von und in St. Gallen, als Mitglied des Direktoriums gewählt.

Waadt — Vaud — Vaud

Bureau d'Aigle.

1903. 14. janvier. Gustave, fils d'Auguste Joly, de Villeneuve, et François, fils de Charles Amiguet, d'Ollon, les deux domiciliés à Ollon, ont constitué à Ollon sous la raison sociale Joly et Amiguet, une société en nom collectif commencée le 1^{er} octobre 1901. Genre de commerce: Vins d'Ollon et d'Antagnès. Bureaux: à Ollon.

Bureau d'Echallens.

12. janvier. La Société de fromagerie de Bioley-Orjulaz, dont le siège est à Bioley-Orjulaz (F. o. s. du c. du 29 avril 1890, n^o 63, page 349), a, dans son assemblée du 10 décembre 1902, renouvelé son comité comme suit: Edouard Gachet, François Despont, boursier; Louis Pelot, secrétaire; Ami Gachet et Joseph Despont, membres, tous à Bioley-Orjulaz.

Bureau de Morges.

12. janvier. Dans son assemblée du 21 janvier 1900, la Société de Laiterie de Chavannes, association dont le siège est à Chavannes (F. o. s. du c. des 4 mars 1891, n^o 47, page 188; 9 octobre 1894, n^o 222, page 914; 23 juin 1896, n^o 171, page 712, et 19 juin 1899, n^o 202, page 815), a procédé au renouvellement de son comité et a élu: président: Fritz Meyer, en remplacement de Eugène Masson, démissionnaire, et membre remplaçant Fritz Meyer, Frédéric Allamand, tous à Chavannes.

12. janvier. Dans son assemblée du 3 décembre 1902, la Société de fromagerie de la Romanèche, à Etoy, association dont le siège est à Etoy (F. o. s. du c. des 7 février 1889, n^o 20, page 112; 8 mars 1895, n^o 61, page 253; 25 mai 1897, n^o 141, page 578; 1^{er} août 1898, n^o 220, page 922; 23 février 1900, n^o 66, page 267), a procédé au renouvellement de son comité et a élu membre de ce comité: Henri Buchet, à Etoy, en remplacement de Louis Regard, démissionnaire.

13. janvier. Le Syndicat des patrons boulangers de Morges, association dont le siège est à Morges (F. o. s. du c. des 5 avril 1890, n^o 47, page 276, 22 mars 1895, n^o 79, page 331, et 3 juillet 1896, n^o 185, page 768), a été déclaré dissout par décision de l'assemblée générale du 23 octobre 1902. La liquidation sera opérée sous la même raison pour l'ancien président François Olivier-Rochat, à Morges.

Bureau de Vevey.

14. janvier. Le conseil d'administration de la société anonyme Ateliers de mécanique de précision de Territet, dont le siège est à Territet (F. o. s. du c. du 21 octobre 1901, n^o 358, page 1430, et 8 décembre 1902, n^o 432, page 1725), s'est constituée comme suit, en ce qui concerne le président de ce conseil et le secrétaire. Président: Ami Chessex, des

Genf — Genève — Ginevra

1903. 13. janvier. La société en nom collectif Taillardat et Vaucher, à Genève (F. o. s. du c. du 13 mars 1902, page 394), est déclarée dissoute dès le 13 janvier 1903.

L'associé Victor Taillardat, d'origine française, domicilié aux Eaux-Vives, est resté, dès cette date, chargé de l'actif et passif de la maison, qu'il continue seul, sous la raison Victor Taillardat, à Genève. Genre d'affaires: Commerce de toilerie. Bureau et locaux: 12, Rue Tour-Maitresse.

13. janvier. La société en nom collectif Bougerolles et Collot, entreprise de bâtiments, aux Eaux-Vives (F. o. s. du c. du 19 avril 1901, page 569), est déclarée dissoute dès le 1^{er} janvier 1903. Elle ne subsiste plus que pour sa liquidation, qui sera opérée par les deux associés, qui agiront tant conjointement que séparément.

13. janvier. Le chef de la maison Bougerolles, aux Eaux-Vives, est Joseph Bougerolles, d'origine française, domicilié aux Eaux-Vives (associé de Bougerolles et Collot, en liquidation). Genre d'affaires: Entreprise de maçonnerie. Bureaux et chantiers: 7, Chemin de la Petite-Boissière.

13. janvier. Le chef de la maison J. Collot, aux Eaux-Vives, est Jules Collot, d'origine française, domicilié aux Eaux-Vives (associé de Bougerolles et Collot, en liquidation). Genre d'affaires: Entreprises de bâtiments. Bureau et chantiers: Chemin de Savoie.

13. janvier. Le chef de la maison Victor-E. Schneider, à Genève, commencée le 1^{er} janvier 1903, est Victor-Edouard Schneider, d'origine zurichoise, domicilié à Genève. Genre d'affaires: Agent d'assurances. Bureaux Rue Bovy-Lysberg.

13. janvier. Le chef de la maison A. Demole, à Genève, commencée le 1^{er} janvier 1903, est Alois-Victor Demole, de Genève, domicilié à Florissant (Eaux-Vives). Genre d'affaires: Agence d'assurances. Bureaux: 8, Rue Bovy-Lysberg.

13. janvier. Le chef de la maison J. Hornung, à Carouge, commencée le 1^{er} juillet 1902, est Joseph-Germain Hornung, fils de Jean-Joseph, de Genève, domicilié à Carouge. Genre d'affaires: Commerce de sables et graviers. Bureau: A la Fontenette (ancien commerce J. Hornung père).

13. janvier. Suivant statuts adoptés le 9 décembre 1902 et sous la dénomination de Société de jeu de boules „les Eloignés“, il existe une société (régie par le titre 28 du C. O.), qui a pour but de resserrer les liens d'amitié entre ses membres et de développer parmi eux l'exercice du jeu de boules. Son siège est à Onex. Les candidats doivent être présentés par deux sociétaires, leur admission est du ressort de l'assemblée générale. Les candidats acceptés et reçus doivent payer un droit d'entrée fixé au prorata de l'avoir de la société. Il n'est pas perçu de cotisations personnelles, l'avoir de la société est formé par les droits d'entrée, les recettes du jeu de boules et les amendes. Tout sociétaire qui désire se retirer de la société doit envoyer sa démission au président; on sort aussi de la société par exclusion dans les cas prévus aux statuts. L'assemblée générale peut voter un subside aux membres démissionnaires. Les membres exclus ne peuvent avoir en aucun cas, droit à un subside du fonds social. La direction de la société est confiée à un bureau de 5 membres, nommés chaque année et rééligibles. Elle est engagée, vis-à-vis des tiers, par la signature collective du président, du secrétaire et du trésorier. Les convocations aux assemblées sont faites par cartes ou par affiches sur l'emplacement des exercices. Il n'est rien prévu dans les statuts en ce qui concerne la responsabilité individuelle des sociétaires. En cas de dissolution de la société, la dernière assemblée générale décidera de l'emploi du matériel et de la destination des fonds disponibles. Le président est Edmond Martin; le secrétaire est Joseph Chavaz, et le trésorier est Henri Mestral, tous domiciliés à Onex.

13. janvier. Suivant extrait du procès-verbal qui en a été dressé par M^e Emile Rivoire, notaire, à Genève, le 19 novembre 1902, la société anonyme ayant pour titre Société des Immeubles de la Rue de Monthoux, ayant son siège à Genève (F. o. s. du c. du 21 février 1900, page 257), réunie en assemblée générale extraordinaire, à la date sus-mentionnée, a modifié divers articles de ses statuts. La publication primitive est modifiée, en ce qui concerne le capital social, qui, du chiffre de fr. 70,000, a été porté à nonante mille francs. (fr. 90,000); par l'émission de 200 actions privilégiées, de fr. 100 chacune, au porteur, toutes souscrites et entièrement libérées.

13. janvier. Le chef de la maison Ed. Schaeren, à Genève, commencée le 1^{er} janvier 1902, est Edouard Schaeren, d'origine bernoise, domicilié aux Eaux-Vives. Genre d'affaires: Entreprise de ferblanterie, zinguerie et plomberie, installations complètes d'eau et gaz. Locaux: 2bis, Boulevard James-Fazy.

